

Du dialogal et du dialogique dans l'interview politique

Nowakowska Aleksandra

Praxiling UMR5267 CNRS-Université Montpellier III

aleksandra.nowakowska@univ-montp3.fr

Si les rencontres du dialogisme avec la linguistique énonciative et avec l'analyse du discours sont en cours, ce dont témoignent de nombreux travaux dont par exemple Authier-Revuz (1995), Bres et Mellet (2009), Moirand (2000, 2004, 2010), la rencontre avec l'analyse conversationnelle, est tout entière à venir. Cette discipline en effet, alors qu'elle a su prendre en compte, dans son extrême complexité, la *dialogalité* des échanges, n'a pas, à ce jour, accordé l'importance qui est la sienne à leur dimension dialogique. Les articles de Bres (2005 et 2008) posent la problématique de l'articulation du dialogal et du dialogique, en insistant sur l'intérêt de la développer :

(...) la répartition des domaines entre le dialogal et le dialogique n'a rien de simple, et n'a pas fait l'objet, à ma connaissance, d'un véritable travail de délimitation (Bres 2005 : 50).

En partant de travaux de Bakhtine, nous proposerons, dans un premier temps, une articulation des deux notions de *dialogalité* (niveau de l'échange : pluralité des locuteurs) et de *dialogisme* (niveau de l'énoncé : hétérogénéité énonciative), dans la mesure où toutes deux reposent sur une troisième notion, celle d'*interaction*. Nous analyserons ensuite la dimension dialogique dans l'interaction verbale, à partir de l'étude d'interviews politiques brèves télévisées et radiophoniques. On décrira la façon dont la dimension *dialogique* se marque, au niveau de l'énoncé, dans l'interaction *dialogale*, en analysant les faits linguistiques suivants : reprise, répétition, prolongement, reprise du sous-entendu dans l'enchaînement de la paire adjacente question / réponse. Cela permettra de compléter la description des marqueurs du dialogisme, pour l'instant relevés essentiellement sur de l'écrit monologal.

1. Articulation dialogal/ dialogique

L'articulation des deux notions ne va pas de soi, ce dont témoigne le flou conceptuel et terminologique qui les entoure dans les travaux de Bakhtine lui-même et dans de nombreuses recherches récentes en analyse de conversations en particulier. Les deux mots ont une racine commune : *dialogue*, dont ils sont dérivés, ce qui contribue, en partie du moins, à soulever des difficultés quant à la délimitation de leur sens et de leur emploi. Il n'est pas rare que les deux termes soient utilisés comme de parfaits synonymes, usage ignorant les travaux de Bakhtine, qui était lui-même peu rigoureux dans le maniement des concepts. Bres (2005) cite à ce propos différents travaux linguistiques, notamment ceux coordonnés par Luzzati (1997), le colloque en analyse conversationnelle « Dimension du dialogisme langagier : les formes d'adresse » (mars 2004), auxquels on peut ajouter les travaux d'A. Grobet (2000), qui usent du terme de dialogique au sens de *dialogal*.

1.1 La notion de dialogue (*dialog* en russe) chez Bakhtine

Les références au dialogue, aussi allusives soient-elles, sont très nombreuses chez Bakhtine. Dans un récent travail consacré à la notion de dialogue, présenté lors du colloque « Dialogisme : langue et discours » en septembre 2010 à Montpellier, E. Velmezova montre que la notion de dialogue, même si elle fut l'une des plus importantes dans l'œuvre de Bakhtine, ne donne pas lieu à une définition

rigoureuse de la part du sémioticien russe. Selon E. Velmezova, l'étude de la (quasi)totalité de l'œuvre bakhtinienne montre que la notion de dialogue était comprise par l'auteur au moins de deux façons différentes. Un premier sens restreint définit le dialogue comme une « organisation particulière de la parole, opposée au monologue » [Bakhtine (1959-1960 [1997- vol. V: 325]), etc.]. Il s'agit, dans cette acception, du dialogue dans sa forme *externe* fondée sur l'alternance des tours de parole. L'autre définition est, par contre, extrêmement large, liée au domaine du sens et de sa transmission (jusqu'aux transferts du savoir collectif d'une génération à l'autre). Le dialogue dans cette acception est étudié par Bakhtine à différents niveaux : social et psychologique, religieux, culturel, existentiel et éthique, philosophique, etc., au sens métaphorique : le dialogue des époques, des cultures...

Selon E. Velmezova, telle qu'elle apparaît dans les travaux de Bakhtine, la notion de dialogue est trop générale et n'est donc plus opératoire. L'œuvre de Bakhtine continue cependant à inviter les linguistes à un... *dialogue*, qui peut s'avérer fructueux.

1.2 La notion de dialogisme chez Bakhtine

L'étude conduite par Nowakowska (2005) sur les versions russe et française de (a) « Problema rechevyx zanrov », publié en France sous le titre « Les genres du discours » (écrit en 1952-1953, in *Esthétique de la création verbale* (Gallimard, 1984, désormais GD) ; (b) « Slovo v romane » (écrit en 1934-1935, publié en France sous le titre « Du discours romanesque », in *Esthétique et théorie du roman*, 1978, désormais DDR) ; et (c) *Problemy poetiki Dostoevskogo* (1963) (*Problèmes de la poétique de Dostoïevski* (1970, désormais PPD), montre que Bakhtine utilise essentiellement le réseau des six termes suivants pour parler du dialogisme : *dialogichnost'* (dialogisme), *dialogizatsija* (dialogisation), *dialogizovanyj* (dialogisé), *dialogicheskij* (dialogique), *dialogichen* (dialogique), *dialogizuvujuchij* (dialogisant). Le terme *dialogichnost'* (dialogisme), forgé par Bakhtine à partir du vocable existant en russe standard, n'est employé que dans DDR. Les autres textes utilisent essentiellement l'adjectif *dialogicheskij / dialogichen*, qui existe en russe standard (où il signifie *sous forme dialoguée*).

Le mot français *dialogisation* est également employé afin de traduire du russe le SN *dialogizatsja*, sans correspondant en langue russe standard, qu'on trouve dans DDR et GD. L'étude des textes de Bakhtine en russe et de leurs traductions en français fait apparaître que l'auteur, soit utilise des termes spécifiques qu'il dérive à partir du vocabulaire existant (*dialogichnost'*, *dialogizatsja*), soit fait un emploi particulier, souvent étendu, des termes existants (*dialogicheskij*). Bres (2005) montre que Bakhtine ne disposait pas en russe de la distinction entre *dialogal* et *dialogique*.

On fait l'hypothèse que le sémioticien tâche de faire produire à *dialogicheskij* (dialogique), qui ne produit au départ, dans la langue russe, que le sens de *dialogal*, de *dialogue*, le nouveau sens qu'il est en train de créer et que nous identifions actuellement par *dialogique*. Le dialogique chez Bakhtine peut donc avoir deux acceptions : *dialogal*, qui renvoie au dialogue externe (emploi attesté en langue russe) et *dialogique*, qui renvoie à l'*orientation* constitutive du discours, au principe de sa production et de sa réception, vers d'autres discours.

L'œuvre de Bakhtine, si elle pose les deux notions de *dialogue* (*dialog*) et de *dialogisme* (*dialogichnost'*, *dialogizatsja*, *dialogicheskij*), ne propose aucune articulation entre eux et les emploie parfois, de façon métaphorique, comme des synonymes.

1.3 Articulation linguistique du dialogal et du dialogique

Il existe quelques tentatives linguistiques pour articuler les deux notions : Salvan (2005), Vion (2006), Bres (2005 et 2008), Bres et Nowakowska (2006), qui montrent la difficulté et l'intérêt d'étudier la dimension dialogique dans l'interaction. Les travaux de J. Bres, en particulier, en appui sur les recherches de Bakhtine, ont essayé de systématiser la distinction entre dialogal et dialogique, en définissant dialogal comme *dialogue externe* – décrit en termes d'une succession de plusieurs tours de parole produits par les locuteurs différents – et dialogique comme *dialogue interne* – correspondant à l'*orientation* constitutive du discours, au principe de sa production et de sa réception, vers d'autres discours avec lesquels il entre en interaction explicitement ou implicitement. L'interaction dialogique peut être (i) d'ordre *interdiscursif* : le discours, dans sa saisie d'un objet, rencontre les discours précédemment tenus sur ce

même objet ; (ii) d'ordre *interlocutif* : le discours est toujours adressé à un interlocuteur : il lui répond et ne cesse d'anticiper sur sa réponse ; et (iii) d'ordre *intra locutif* (autodialogisme) : le discours dialogue avec lui-même, avec sa propre production.

Bres (2005) fait l'hypothèse selon laquelle (i) les phénomènes dialogaux concerneraient le fait que les locuteurs partagent un même élément : *le fil temporel du discours* (gestion des places transitionnelles, pauses, interruptions et chevauchements, phatiques et régulateurs, complétion, etc.), ce qui correspond à l'enchaînement d'au moins deux tours de paroles produits par des locuteurs différents ; alors que (ii) les phénomènes dialogiques concerneraient le fait que le locuteur partage avec d'autres discours, dont celui de son interlocuteur dans le dialogal, un même *objet de discours* (gestion de ce rapport aux autres discours : négation, confirmation, discours rapporté, écho, concession, etc.). Cette proposition d'analyse, si elle s'avère opératoire, bute cependant sur les faits linguistiques qui sont à la *frontière* du dialogal et du dialogique, voire qui semblent faire se dissoudre la distinction entre les deux notions. Ces difficultés semblent tenir à deux éléments : (i) l'un, conceptuel : le dialogisme dans sa dimension interlocutive ; (ii) l'autre, discursif : la textualité dialogale. La dimension interlocutive est fortement articulée dans une interaction dialogale : le dialogal et le dialogique peuvent se rejoindre, se recouvrir à travers de nombreux faits linguistiques comme la reprise-écho, l'interrogation, le détachement, la thématization et la rhématisation, etc. C'est ce que Bres (2008) nomme « double épaisseur du discours » : épaisseur *dialogale* (propre à la dimension externe de l'interaction verbale au sens strict du terme), telle que la décrit l'analyse conversationnelle ; épaisseur *dialogique* (orientation fondamentale de tout discours vers d'autres discours propre à la dimension interne de celui-ci quelle que soit sa forme), telle que l'approche bakhtinienne invite à l'analyser. La question des frontières se pose à l'analyse : comment délimiter et décrire le dialogique dans le dialogal ? Les phénomènes dialogiques ne sont-ils pas exacerbés ou au contraire atténués par la textualité dialogale ? Existe-t-il des phénomènes dialogiques propres à l'interaction orale ? Soit le dialogue suivant, tiré de l'écrit romanesque :

(1) – La plupart des peintres se fabriquent un petit moule à gâteaux, et après, ils font des gâteaux. Ils sont très contents. Un peintre ne doit jamais faire ce que les gens attendent de lui. Le pire ennemi d'un peintre, c'est le style. (A1)

– Et de la peinture aussi ? (B2)

– La peinture, elle le trouve quand vous êtes mort. Elle est toujours la plus forte. (A3)

(Malraux, *Le miroir des limbes II*)

Ce fragment de dialogue présente la succession de trois tours de parole, produits par deux locuteurs différents, que nous avons désignés par A et par B. Le dernier tour de parole (A3) débute par la dislocation à gauche du SN *la peinture*, explicitement repris de l'énoncé du tour précédent (B2) : « Et de la peinture aussi ? ». Analysons leur enchaînement :

B2 est une interrogation rhématique elliptique, enchaînant dialogalement sur l'énoncé de A1 : « Le pire ennemi d'un peintre, c'est le style ». Dialogiquement, elle réalise la *mise en débat* de l'énoncé affirmatif [e] que nous pouvons reconstruire comme : [le style est le pire ennemi de la peinture], inférence qu'il est possible de faire à partir du précédent énoncé de A1. Dialogalement, B demande à A de confirmer ou de rejeter cette inférence.

A3 reprend le syntagme *la peinture* en le validant fortement comme thème par la dislocation ; mais change la structure syntaxique dans laquelle il était pris en B2 : complément du nom (« ennemi de la peinture ») – comme le signale la préposition *de*, *la peinture* devient en A3, au-delà de l'apposition du fait de la dislocation, sujet, via l'anaphore pronominale *elle*, du nouvel énoncé : « La peinture, elle le trouve (...) ». Nouvel énoncé qui, dans sa partie rhématique (« elle le trouve quand vous êtes mort »), corrige implicitement l'inférence qui sous-tendait l'interrogation : [le style est le pire ennemi de la peinture].

La dimension dialogale se marque par (i) la structure externe du texte : l'enchaînement de trois tours de paroles produits par deux locuteurs différents, selon le principe de l'alternance ; (ii) la continuité thématique de l'échange, assurée de manière implicite entre le tour A1 et B2 (l'ellipse de la reprise thématization : « le pire ennemi, c'est le style »), et de manière explicite entre B2 et A3 par la thématization d'un élément du tour de l'autre (la dislocation à gauche du SN : « La peinture, elle... ») ;

(iii) la structuration de l'échange en fonction des interventions produites dans les tours de parole :

A1 : évaluation dans le premier long tour de parole (présence des évaluatifs et des modalisateurs)

B2 : évaluation implicite correspondant à l'inférence [le style est le pire ennemi de la peinture] et intervention initiative (question)

A3 : intervention réactive dans la paire adjacente question / réponse

La dimension dialogique se marque par :

(i) En B2, la mise en débat dans la question de l'énoncé affirmatif [e] : [le style est le pire ennemi de la peinture], correspondant à l'inférence qu'il est possible de tirer du tour A1. Le fonctionnement de l'interrogation loin de se réduire à un simple acte de langage de demande de confirmation, lors d'une interaction verbale, intègre l'orientation dialogique interlocutive.

(ii) La thématisation consensuelle en A3, opérée par la dislocation à gauche du SN *la peinture, elle*, repris du tour de parole précédent, se prolonge d'une rhématisation qui rectifie non pas le tour de parole B2, mais l'inférence dont procédait la question en B2 et qu'il était possible de tirer d'A1. L'orientation dialogique porte dans ce cas sur la compréhension responsive de l'allocutaire dans l'échange dialogal.

La reprise d'un élément du tour de parole antérieur sert alors non seulement à co-construire la continuité thématique dans le dialogue, mais permet également d'inscrire l'autre en discours, afin d'interagir de multiples façons avec sa parole, ce qui correspond à l'orientation fondamentale du discours vers d'autres discours. Parce qu'elle marque la progression thématique de manière à faire entendre deux voix (celles de l'énonciateur-locuteur et de l'allocutaire), la reprise est un exemple de l'articulation du dialogique et du dialogal : elle permet d'inscrire le dialogique dans le dialogal. Nous reviendrons plus précisément sur la dimension dialogale et dialogique de la reprise et des autres faits analysés dans la suite de cet article.

2 Analyser le dialogique dans le dialogal

L'étude de l'inscription du dialogique dans le dialogal, proposée dans ce travail, est basée sur l'analyse de l'*interview politique brève*. Le corpus d'étude se compose d'une trentaine d'interviews transcrites, récoltées à la radio et à la télévision, dans différentes émissions d'accueil, notamment *Les quatre vérités* (France 2), le JT (TF1 et France 2), *Politique* (France 24), ou *RTL Matin*, durant la période d'octobre 2008 à avril 2011. Ce genre relativement récent et en plein essor dans les médias est en prise avec l'actualité immédiate. Il sollicite un discours d'opinion sur l'actualité ou, plus souvent, sur les commentaires suscités par celle-ci, ce qui oblige le journaliste à bien cibler les questions, en privilégiant quasi exclusivement les thèmes qui *font débat*, afin de respecter le format temporel inférieur à 10 minutes. On peut donc faire l'hypothèse que le genre en question articule fortement la dimension dialogique dans le dialogal, en ce qu'il s'inscrit dans un débat à grande échelle, dans une confrontation des discours relayés par le discours *politico-médiatique* (Burger et al., 2011), se positionne par rapport à d'autres discours sur le même objet, mais également en raison d'une forte orientation interlocutive (i) vers l'interlocuteur *in praesentia* (l'invité politique dont le journaliste doit susciter la réaction-réponse ou le journaliste à qui l'homme politique répond, en dialoguant de multiples façons avec ses questions) et (ii) vers le récepteur qui est structurellement absent de l'interaction médiatique, mais dont le discours est sans cesse relayé, en particulier par le journaliste.

Le genre interview politique peut très grossièrement se définir comme relevant de l'hypergenre des interactions verbales. L'interaction s'organise entre deux parties :

— le (ou les) intervieweur(s) : un journaliste, dont le rôle est de poser des questions ;

— le (ou les) interviewé(s) : une personnalité politique, dont le rôle est de répondre aux questions qui lui sont posées.

L'interview est centrée sur la parole de l'interviewé, ses prises de position etc., devant lesquelles l'intervieweur doit s'effacer, dont il ne doit être qu'un pur médiateur. Le journaliste intervieweur est là pour faire parler l'invité politique, pour tenter de *faire sortir le renard de sa tanière*, en questionnant sur ce qui fait problème. L'intervieweur remplit *bien* son rôle – au double regard de l'éthique journalistique,

et des exigences télévisuelles de l'audimat – s'il pose les questions qui font *mal*¹. L'interviewé de son côté doit contourner les pièges que peuvent constituer les questions pour l'image positive qu'il veut donner de lui, tout en accomplissant son devoir de réponse supposé par le contrat de communication, ce qu'il tente de faire en usant de différentes stratégies discursives (Nowakowska 2010). Parce que l'interviewé doit répondre aux questions posées, cela suppose qu'il *dialogue* de multiples façons avec celles-ci, notamment avec la charge plus ou moins offensive qu'elles sont susceptibles de comporter. L'interaction avec la question du journaliste va conduire l'invité politique à reprendre de différentes manières certains éléments, explicites ou implicites, de celle-ci afin de se positionner dialogiquement par rapport à leur contenu. Il en est de même pour la question du journaliste qui peut porter sur un élément explicite ou implicite de la réponse de l'homme politique. Autrement dit, dans le cadre de l'interview politique les locuteurs opèrent constamment une sélection d'un élément explicite ou implicite du tour de parole de l'autre, afin d'interagir dialogiquement avec celui-ci, ce qui induit une réorientation et l'altération de l'autre discours.

La présente communication se propose d'analyser l'articulation du dialogal et du dialogique à travers l'enchaînement question / réponse. On analysera différents faits tels que la reprise, la répétition, le prolongement, la reprise du sous-entendu qui ont un fonctionnement à la fois dialogal en tant que formes de progression thématique et dialogique en tant que formes d'inscription du « deux dans l'un » (Authier 1995). Seront étudiées dans un premier temps différentes formes de reprise. Nous aborderons ensuite le fonctionnement de certaines répétitions (intra)tour et, pour finir, nous étudierons l'interaction avec le contenu implicite dans l'enchaînement dialogal.

2.1 Reprises thématiques dans l'enchaînement Q/R

Il existe de nombreux travaux consacrés aux phénomènes de reprise (Perrin 2003, Granier 2003, Barbéris 2005, Vion 2006, etc.). La reprise est, dans ces travaux, mise en relation de façon plus ou moins explicite avec la notion de *mention* et/ou de *discours rapporté*, en ce qu'elle reprend de manière plus ou moins fidèle l'énonciation attribuée à un autre énonciateur. Elle permet de faire apparaître *la double énonciation* au principe du dialogisme dans la mesure où elle laisse entendre à travers l'élément repris le discours de l'autre par rapport auquel se positionne le locuteur.

Telle que nous l'analysons, la reprise s'opère toujours par rapport à un discours autre tenu par l'un ou l'autre participant de l'interview : le locuteur mentionne de différentes manières ce discours autre, afin d'interagir de multiples façons avec lui.

Les reprises servent généralement à reprendre, le plus souvent par une anaphore fidèle ou infidèle, un élément de l'interaction en cours, afin de le thématiser. L'anaphore en soi peut être considérée, dans l'interaction, comme un phénomène dialogal : le locuteur en place reprend un élément du tour de parole antérieur de son interlocuteur, afin de co-construire la progression thématique de l'échange. La reprise est alors analysée en termes de marquage de la structuration thématique de l'interaction car elle permet au locuteur d'exprimer sa réaction par rapport à ce qui vient d'être dit / entendu et participe de cette manière à la co-construction de l'échange. Ce qui intéresse l'approche dialogique en revanche, c'est la façon dont la reprise thématique permet au locuteur de s'inscrire dans le tour de l'autre, afin de *dialoguer de multiples façons* avec celui-ci, par l'opération de thématisation / rhématisation.

Le thème peut être sommairement défini, du point de vue de la dynamique communicationnelle, comme l'élément connu et le moins informatif de l'énoncé, correspondant à *ce dont on parle*, par opposition au rhème qui apporte l'information nouvelle, essentielle, *ce que l'on dit du thème*. L'énoncé affirmatif se déroule selon l'ordre préférentiel thème > rhème.

Dans le cadre de l'approche dialogique, on considérera que thème et rhème sont tous deux potentiellement dialogiques, de façon fort différente : le rhème en ce que, *apportant du nouveau*, il peut facilement devenir contrastif et donc faire entendre implicitement ou explicitement une autre voix à laquelle il s'oppose ; le thème, en ce que *rappelant du connu*, il peut tout aussi facilement mentionner une autre voix avec laquelle il s'accorde, au moins partiellement. Dialogisme potentiel de l'accord partiel avec un autre énoncé pour le thème, du désaccord avec un autre énoncé pour le rhème : thème et

rhème sont des lieux textuels qui peuvent être investis par les deux rapports dialogiques et dialogaux fondamentaux de tout discours, à savoir la convergence et la divergence.

Nous distinguerons le thème de la thématisation : celle-ci consiste en une opération de désignation explicite du thème dans l'énoncé, par différents procédés syntaxiques, dont la dislocation ; et/ou prosodiques, comme la montée intonative sur l'élément détaché, suivie ou non d'une rupture intonative (Morel 2003).

Il nous semble pertinent de mettre en relation thématisation et dialogisme. Notre hypothèse est que la thématisation, en tant que marquage explicite du thème, développe la potentialité dialogique de celui-ci : l'élément thématisé constitue la reprise, explicite ou implicite, d'un élément du discours du locuteur, de l'allocutaire ou d'un tiers, discours avec lequel, en fonction de la rhématisation qui le prolonge, l'énoncé *dialogue* de différentes façons.

Dans le cas de l'interview politique la reprise thématitante s'effectue préférentiellement, mais non exclusivement, dans la réponse de l'invité politique qui reprend un élément de la question qui lui est posée. Ce fonctionnement de la reprise est fortement déterminé par le genre discursif caractérisé par la distribution des rôles et des interventions : le journaliste est le questionneur, pose des questions qui sont les interventions initiatives, et l'homme politique répond aux questions posées en produisant les interventions réactives. Nous analyserons dans un premier temps trois cas de reprises relativement fidèles, puis un cas où la reprise s'opère de manière infidèle.

2.1.1 Reprise et rectification

L'élément repris est thématisé et suivi d'un rhème qui introduit une rectification de l'énoncé, correspondant au jugement négatif exprimé dans la question du journaliste, dont est repris l'élément thématisé :

(2) Interview de B. Apparou par R. Febvre le 21/10/10 sur France24ⁱⁱ

RF7- enfin / dix raffineries bloquent quand même le pays

BA8- justement / c'est ça qui est intéressant à noter // regardez euh / quel est le mouvement que nous avons aujourd'hui ? nous avons un mouvement plutôt en décroissance / des grévistes euh / un nombre de grévistes en décroissance forte / et puis vous avez une radicalisation de certains qui / effectivement se disent « on n'arrive plus à bloquer le pays via les transports publics RATP, SNCF »

RF9- pourquoi ça marche plus / d'ailleurs ? à cause du service minimum ?ⁱⁱⁱ

BA10- parce que le service minimum fonctionne bien // parce que maintenant nous sommes très fermes sur le non-paiement des jours de grève // c'est terminé / on ne paie plus / on ne négocie plus / c'est non-paiement le jour de grève // le service minimum a pris toute son ampleur et ça fonctionne plutôt bien / donc le pays n'est plus bloqué euh // et donc certains trouvent d'autres solutions pour essayer de bloquer le pays // et ils prennent des risques pour l'économie française encore plus importants parce que là / bloquer les transports individuels...

Notons que la première question, dans le tour de parole de la journaliste RF9 « pourquoi ça marche plus / d'ailleurs ? », présuppose que *le blocage marchait avant* et interroge sur les raisons de cet état. La deuxième question dans RF9 propose une hypothèse explicative, dans la succession des questions : le SN *service minimum* est introduit par le connecteur causal à *cause de*, le groupe prépositionnel est complément circonstanciel de cause. L'emploi du connecteur à *cause de* induit un jugement le plus souvent négatif par opposition à *grâce à* qui présuppose un jugement positif. Le jugement négatif est inversé en positif dans la réponse qui fait du SN *service minimum* le sujet (thème) du prédicat (*fonctionne bien*) dans la proposition causale introduite par le connecteur *parce que*, qui rectifie le sens négatif de à *cause de*. Le rhème qui prolonge le thème réfute interlocutivement le jugement négatif véhiculé par à *cause de* dans la question. Les deux dimensions dialogale et dialogique se superposent dans l'enchaînement Q/R : le segment *service minimum* dans le tour de parole de BA10 est *bivocal* dans la mesure où il est directement repris en position de thème du tour de parole précédent RF9 où il était rhème : la progression thématique est linéaire. Cette progression permet, du point de vue strictement dialogal, la co-construction de l'échange. Dialogiquement, l'élément repris devient un point de rencontre, de convergence avec le discours de l'autre : la reprise thématitante consensuelle se prolonge d'un rhème

dissensuel. Le dialogisme est d'ordre interlocutif en vertu du principe selon lequel le discours est toujours adressé à un interlocuteur : il lui répond et ne cesse d'anticiper sur sa réponse.

2.1.2 Reprise et détournement

Le fonctionnement dialogique du détournement ou défigement est analysé notamment par Leroy (2005) et Sullet-Nylander (2005). Etudions la façon dont un locuteur reprend un élément du tour de parole précédent de son interlocuteur, afin de le détourner. Soit l'exemple suivant :

(3) Interview par J.-M. Apathie de B. Tapie, *RTL Matin*, 9 septembre 2008. Cet ancien ministre, homme d'affaires, s'est vu accorder par un tribunal arbitral 285 millions d'euros d'indemnité dans le dossier Adidas qui l'a opposé durant 15 ans au Crédit Lyonnais. Il sera auditionné le lendemain de l'entretien par les députés.

JMA19 – vous aurez face à vous demain des adversaires très résolus François Bayrou en fait partie / il a beaucoup critiqué cette sentence arbitrale et il a dit récemment « voilà un état qui n'a plus un sou dans ses caisses et qui donne le moyen à monsieur Tapie de rembourser ses dettes aux frais du contribuable »

BT20 – vous voulez pas en dire d'autres ? parce qu'il en a dit quelques-unes des conneries

JMA21 – il en a dit beaucoup...

BT22 – ouais ce que je voudrais vous dire c'est que je suis épaté moi / de l'écart qu'il y a entre l'importance que vous donnez à ce monsieur / où tous les jours on fait les commentaires de ce qu'il pense ce qu'il dit des bons points qu'il donne des mauvais points qu'il donne / alors que politiquement il incarne plus rien (...)

JMA23 – mais sur le fond ? il dit « l'état n'a plus de sous... »

BT24 – non mais sur le fond je suis heureux qu'il vienne demain pour tout vous dire

JMA25 – et il va / et il va donner plusieurs centaines de millions xx à Bernard Tapie »

BT26 – oui mais il va me le dire il va me le dire je l'espère demain quand je serai là / (...) je m'attends à ce qu'un jour il déclare / « c'est un scandale qu'on meure encore du cancer » / et vous avez des gens qui diront « oui c'est vrai putain c'est quand même dommage qu'on meure d'un cancer » / (...)

Sans entrer dans le détail de ce passage, notons qu'à la question du journaliste JMA19, B. Tapie (BT20) répond par une dévalorisation injurieuse (*des conneries*) du discours rapporté (DR)^v en JMA19, suivie en BT22 de la disqualification de F. Bayrou, énonciateur du discours rapporté, en tant qu'autorité politique. Le journaliste en JMA23, après avoir fait ironiquement chorus avec B. Tapie en JMA21, ne discute pas de cette récusation mais tente d'en répéter le jugement intrusif exprimé dans le DR, auquel il souhaite que l'interviewé réponde : *mais sur le fond ? il dit* « l'état n'a plus de sous... ». Il est interrompu par B. Tapie 24 qui très polémiquement s'inscrit dans la parole de l'intervieweur, en reprenant le syntagme *sur le fond*, précédé de l'adverbe négatif *non*, pour mieux la détourner : « non mais sur le fond je suis heureux qu'il vienne demain pour tout vous dire ». L'élément repris par BT24 n'est pas un élément du discours rapporté attribué à FB, mais constitue dans la question du journaliste un segment de recadrage énonciatif (« mais sur le fond ? »), permettant de réitérer le jugement rapporté, embarrassant pour l'interviewé (*il dit* « l'état n'a plus de sous... »). Il s'agit d'une stratégie destinée à obliger l'interviewé à aborder enfin *le fond* de la question qui procédait d'un jugement négatif rapporté (JMA19), en dénonçant implicitement l'absence de pertinence thématique des réponses en BT20 et 22. Cependant, au lieu de répondre à la question de l'intervieweur, BT24 reprend l'élément de recadrage, censé le contraindre à répondre, et le prolonge par une proposition qui n'a aucun rapport, sur le plan de la cohésion et de la cohérence textuelle, avec le contenu du tour de parole précédent : dans la question *mais sur le fond* introduit le jugement rapporté négatif pour l'interviewé et, dans la réponse, ce même élément initie l'expression du bonheur personnel (« je suis heureux ») à rencontrer celui qui a proféré ledit jugement, ce qui constitue une forme de paradoxe. La rupture de la cohérence, dans l'enchaînement question / réponse, suite à la reprise, produit l'effet ironique propre au détournement. La reprise est fortement dialogique dans le cas du détournement :

il s'agit de reprendre l'énoncé de l'autre en en renversant ironiquement le sens. L'interviewé s'approprié la parole de l'autre pour la retourner à son avantage : dialogisme interlocutif.

2.1.3 Modalisation en discours second et reprise

(4) Interview de François Fillon par David Pujadas dans le JT de 20h de France 2, le 28 janvier 2009

DP9 – un mot sur cette grève / il a beaucoup été question ces derniers jours / et notamment avec ce qui s'est passé à Saint-Lazare / de réaménager la loi sur le service minimum qui ne donnait pas dit-on satisfaction / est-ce que vous êtes pour ? est-ce qu'il y a un calendrier ?

FF10 – alors d'abord la loi sur le service minimum elle fonctionne elle s'applique et on va la voir s'appliquer jeudi c'est-à-dire que l'on peut déjà dire que jeudi y aura une offre de service public y aura une offre de transports en particulier qui sera nettement supérieure à ce qui se serait produit s'y avait pas la loi sur le service minimum (...)

La reprise porte en FF10 sur le SN « la loi sur le service minimum », le COD de prédicat « réaménager » dans la question, qui intègre la modalisation en discours second dans une relative : « la loi sur le service minimum qui ne donnait pas dit-on satisfaction / ».

Parce qu'elle présuppose que *la loi sur le service minimum ne fonctionne pas*, la formulation de la question est un piège potentiel pour le politique, piège dans lequel F. Fillon ne tombe pas, car, dans sa réponse, il commence par réfuter le présupposé. Le connecteur d'intégration linéaire *d'abord* est suivi de la dislocation à gauche du SN *la loi*, repris par le pronom *elle* sujet du prédicat (*fonctionne et s'applique*), comportant le jugement positif qui invalide la conclusion implicite (*la loi ne fonctionne pas*), inférable de la relative appositive dans la question. La thématization du SN *la loi*, opérée par la dislocation dans la réponse, permet de réfuter le présupposé de la question de l'autre, sans passer par l'emploi d'une marque d'opposition que constitue prototypiquement la négation. Le fonctionnement de la dislocation qui thématise l'élément repris du tour de l'autre relève dans ce cas, à la fois, du dialogisme interdiscursif : l'élément repris appartient au discours du *On* rapporté dans la question du journaliste (par la modalisation en discours second *dit-on*) et du dialogisme interlocutif : le contenu implicite présupposé est présenté comme communément partagé par les protagonistes (le journaliste, l'homme politique, l'opinion publique et donc les téléspectateurs).

2.1.4 Reprise et anaphore infidèle

Jusqu'à présent l'analyse portait sur les reprises qui contenaient de façon relativement fidèle un élément du tour antérieur de l'autre ; intéressons-nous au cas de la reprise infidèle. Examinons l'exemple suivant :

(5) Interview de Luc Chatel par J.-M. Apathie, le 29/06/09, sur *RTL Matin*

JMA23 - alors l'un des dossiers / c'est cette enquête confidentielle relevée par Armand Levy sur l'antenne de RTL ce matin / quarante-cinq pour cent des professeurs des écoles / donc maternelle et élémentaire / ont posé un congé maladie en 2007/2008 / c'est le double de ce qu'on constate dans le secteur privé / savez-vous / Luc Chatel / pourquoi les instituteurs sont plus malades que les autres ?

LCH24 - d'abord quand on parle d'absentéisme / il faut savoir de quoi on parle / c'est pas parce qu'un enseignant n'est pas devant un élève que son absence n'est pas justifiée et d'ailleurs tout à l'heure vous avez dit dans votre reportage / un enseignant il peut être en formation :: / il peut être en :: journée pédagogique / deuxième point xxx

JMA25 - est-ce qu'il y a un problème d'absentéisme ?

Le SN *un congé maladie*, repris en LCH24 par l'anaphore nominale infidèle *l'absentéisme*, est COD du verbe *ont posé*, prédicat du sujet de « quarante-cinq pour cent des professeurs... », dans la question du journaliste. La réponse place la reprise en fonction COI du prédicat verbal *parle de* ayant pour sujet le pronom personnel indéfini *on*. La position occupée par l'élément repris n'est pas clairement thématizante, du moins du point de vue syntaxique. Toutefois la formulation qui l'intègre « quand on parle de », introduite par le connecteur d'intégration linéaire *d'abord*, marqueur de l'organisation textuelle, permet textuellement d'en faire *un objet du dire* à la fois au niveau *local* de l'interaction en cours, comme si l'intervention du journaliste, rapportant elle-même l'enquête d'Armand Levy

antérieure à l'interaction, portait déjà sur ce point, et au niveau *externe* du débat public existant sur ce sujet. Le SN *congé maladie* est reformulé dans la réponse en *absentéisme* (absence injustifiée d'un salarié sur son lieu de travail, selon le dictionnaire), comme si les deux termes étaient synonymes ou comme si *absentéisme* était l'hyperonyme de *congé maladie*, ce qui n'est pas le cas, ni selon la définition sémantique du dictionnaire, ni selon le code du travail (la loi). Une double analyse de cette reprise est dans ce cas possible : (i) exploitation du contenu implicite ou (ii) forme de lapsus. Selon l'analyse en termes d'implicite, l'emploi du mot *absentéisme* fait entendre le discours faisant des enseignants des *malades imaginaires*, partagé par une partie de l'opinion publique. LCH24 attribue le discours qui fait des enseignants des malades imaginaires à l'intervieweur, au discours qu'il rapporte (l'enquête) ainsi qu'aux auditeurs, afin de le reprendre à son compte par la reformulation (*absentéisme*). L'homme politique ne semble pas s'apercevoir que cette reformulation est à la fois maladroite et abusive par rapport au sens de *congé de maladie* de la question. De sorte que le journaliste lui pose une question JMA25 (« est-ce qu'il y a un problème d'absentéisme ? ») qui pointe le décalage entre le thème en JMA23 et sa reprise lexicale en LCH24, pour être sûr que celui-ci a bien compris les termes de la question JMA23. Maladresse volontaire de l'interviewé qui pense que le sens donné à *congé maladie* par l'allocutaire et les auditeurs est celui de *malade imaginaire* et qui croit que c'est ce qu'il reprend dans sa réponse (dialogisme interlocutif) ? Ou bien lapsus qui traduit le parasitage, l'irruption du discours refoulé sur l'absence des professeurs ? Selon la seconde analyse, la perception même de la question est influencée par un discours dominant, qui rend l'interviewé sourd à ce qui est réellement dit dans l'interaction : la compréhension responsive de l'interviewé semble en partie emprisonnée par ce discours, qui altère sa perception et lui fait dire des choses qu'il ne devrait pas dire.

La présence de l'autre discours que laisse entendre l'interaction dialogale est indéniable, la reprise ne peut en aucun cas être analysée dans ce cas en termes d'une simple progression thématique ou co-construction de l'échange, elle s'inscrit dans le *dialogue interne* avec l'autre.

2.2 Répétition (intra)tour

La répétition peut être considérée comme un fait linguistique à la fois proche et distinct de la reprise telle qu'elle vient d'être analysée. Ainsi elle peut être envisagée comme une forme de reprise (quasi)identique d'un segment textuel entre deux tours de parole (par exemple, dans le cas de la reprise en écho) ou à l'intérieur d'un même tour de parole, dans ce dernier cas l'élément répété est le plus souvent juxtaposé à l'élément qu'il reprend. Elle présente toutefois une caractéristique différente par rapport au phénomène précédemment analysé, à savoir qu'elle n'opère pas forcément une thématisation.

Nous nous intéresserons exclusivement au cas particulier de l'autorépétition. Ce type de répétition peut s'opérer entre deux éléments produits par un même locuteur dans deux tours de parole différents ou à l'intérieur d'un même tour de parole. Les reprises entre deux tours d'un même locuteur sont le plus souvent sollicitées, dans le genre du discours interview politique, par les réitérations des mêmes questions du journaliste, qui n'obtient pas immédiatement de réponse satisfaisante, ou résultent d'une interruption du tour (le locuteur interrompu reprend un autre tour de parole au même segment où il a été interrompu dans le tour de parole interrompu). Ce type de reprise ne fonctionne pas dialogiquement et ne sera pas traité dans le cadre de ce travail.

On s'intéressera, dans le cadre de cette présentation, aux répétitions de segments linguistiques à l'intérieur du tour de parole.

2.2.1 Bégaiement d'actualisation

Soit exemple suivant :

(6) Interview de B. Hamon, porte-parole du PS, par F. Laborde, *Les quatre vérités*, France2, 15 décembre 2008

FL1- alors d'abord euh j'allais dire un peu votre :: votre diagnostic sur sur l'état économique de de la France / on reviendra sur certaines propositions que vous avez faites / est-ce que vous vous trouvez aujourd'hui / comme :: comme certains à gauche / que le pays est en effet au bord /en tout / si ce n'est d'une explosion en tout cas la proie de tensions sociales particulièrement fortes ?

BH2 - incontestablement / économiquement ça va mal / socialement ça ira très très mal / (...) et moi je pronostique / que de cette crise sociale naîtra forcément une crise politique

FL3 - mais alors quand quand vous dites radicalité inquiétude / on on sait que souvent justement en période de de crise sociale / il y a moins de revendications parce que les salariés ont peur de perdre leur emploi / et précisément se radicalisent moins / là vous dites que c'est :: c'est l'inverse ? / parce qu'on est au-delà ? si je peux dire / de l'inquiétude ? / c'est ça que vous dites ?

On postulera que, dans le cas des deux premières répétitions (*quand quand* et *de de*) en FL3, il s'agit sans doute d'un phénomène articulatoire lié peut-être à la recherche des mots (le cas de la panne lexicale), sans que leur fonctionnement soit clairement dialogique. Quant à la troisième, son fonctionnement peut être décrit en termes dialogiques car le redoublement du présentatif *c'est* intervient au moment où la journaliste, Françoise Laborde, formule la contradiction existante dans le propre discours de l'interviewé (« on on sait que souvent justement en période de de crise sociale / il y a moins de revendications parce que les salariés ont peur de perdre leur emploi / et précisément se radicalisent moins / là vous dites que c'est :: c'est l'inverse ? »). Le bégaiement accompagné de l'allongement vocalique lors de la réalisation phonique du redoublement, qui permet d'adoucir la formulation offensante, notamment en faisant apparaître l'embarras de la locutrice, serait une précaution par rapport au discours réponse de l'interviewé. Le dialogisme interlocutif consiste dans ce cas à (i) reformuler par le DI (« là vous dites que c'est :: c'est l'inverse ? ») le tour de parole précédent de l'interlocuteur BH et (ii) anticiper sa réaction-réponse en adoucissant la portée offensante de la reformulation.

2.2.2 Répétition et anticipation du discours de l'autre

Dans le cas suivant, la répétition intratour renforce la formulation par rapport au discours réponse prévu de l'allocutaire :

(7) Interview de Luc Chatel par Yves Derai, le 03/10/10, sur CRJ

YD26 - pour faire tout à fait justice Luc Chatel / les sondages qu'évoquait Alain justement à l'instant / dans lesquels **vous** les dirigeants euh / de **droite** notamment responsables sont plutôt en baisse / **vous** euh / vous montent en hausse / vous êtes le seul qui prend deux points / alors vous voilà maintenant cité parmi les / ce qu'on appelle les matignonables les premier ministrables / est-ce que si vous êtes appelé / par le président de la république / pour être le nouveau **chef** du gouvernement / vous y irez de bon cœur répondre à son appel ?

LCH27 - oh :: (sourire) nous ne sommes pas là Yves Derai / nous ne sommes pas là (sourire) : vous savez et / je je :::

YD28 - mais si nous en étions là ?

La répétition concerne dans ce cas l'ensemble de la première intervention correspondant au refus de traiter la question du journaliste, dans le tour de parole de LCH27. La répétition et le segment répété sont séparés par une incise par laquelle le locuteur interpelle son interlocuteur nominativement. La portée du refus est, dans ce cas, modulée, de manière non verbale, par le sourire, au début de la réponse et, renouvelé, après la reprise de l'énoncé négatif. Il s'agit d'un refus poli, car réalisé avec le sourire et formulé de manière indirecte : la négation porte non pas directement sur l'acte de répondre (*je ne veux/peux répondre*), mais sur les circonstances (l'adverbe *là*) qui rendent la réponse impossible (*ne pas être là*). Si le refus est poli, il est également très ferme par le biais de la répétition, précédée de l'interpellation nominative du journaliste, de façon à prévenir l'apparition d'autres questions sur le même thème (*êtes-vous matignonable ?*). Cette stratégie ne fonctionne cependant pas dans la mesure où le journaliste réitère la question en YD28, en remettant en débat hypothétique, par l'emploi de l'interrogation et de l'hypothèse, l'assertion de LCH27. Quel est précisément le rôle de la répétition en LCH27 ? Est-elle destinée à prévenir une autre question du journaliste, en y répondant par avance ? Et/ou sert-elle au contraire à la solliciter ? Le fonctionnement de la répétition consiste dans ce cas à renforcer la portée de l'énonciation (acte de refus) de manière à orienter la production du discours réponse de l'allocutaire, en l'empêchant de poser certaines questions ou, au contraire, en les sollicitant, ce qui correspond au dialogisme interlocutif anticipatif.

2.2.3 Répétition et correction

L'occurrence suivante présente une répétition à fonctionnement autodialogique :

(8) Interview de Luc Chatel par Yves Derai, le 03/10/10, sur CRJ

LCH 33 - oui mais je vais vous dire / ce qui me préoccupe c'est mon domaine ministériel / le président de la république qui m'a nommé premier ministre / qui m'a nommé ministre de l'éducation (en riant)

YD34 : ah lapsus (en riant)

LCH35 (en riant) - il m'a pas nommé premier ministre / il m'a pas nommé premier ministre / donc il m'a pas demandé de me préparer à la fonction du premier ministre / voilà / il m'a demandé de m'occuper de l'**éducation** nationale / il m'a demandé euh de faire en sorte / par exemple vous citiez tout à l'heure le rapport sur Haut Conseil sur le collège / ben il m'a demandé de trouver les pistes d'évolution / c'est **ça** qui me préoccupe et **rien** d'autre Yves Derai / malgré le lapsus (en riant)

Le tour LCH35, débute par le rire suivi de l'emploi de la négation qui corrige l'assertion lapsus produite en LCH33 et de la répétition de l'énoncé négatif, séparée de son antécédent par la pause. On remarque à ce propos une forte insistance intonative sur *pas nommé* dans la reprise. Du point de vue de la progression thématique, l'insistance prosodique devient le rhème dans ce cas et l'énoncé repris est tout entier le thème. L'insistance intonative sur le prédicat verbal permet de modaliser autodialogiquement le lapsus qui est très fort, en laissant entendre qu'il ne s'agit pas d'une *nomination*, mais peut-être d'une éventualité effectivement évoquée lors d'un entretien entre le président et LCH. La reprise (quasi)identique de l'énoncé est employée par l'interviewé afin de renforcer, autodialogiquement, la rectification de son lapsus et, interlocutivement, afin de sous-entendre la possibilité d'une telle nomination (mentionnée à plusieurs reprises par le journaliste lors de l'interview), aux auditeurs d'interpréter le contenu implicite en tenant compte de la prosodie.

2.2.4 Répétition et interaction avec le discours de l'allocutaire absent

Le cas où la répétition entre en interaction dialogique non pas avec le discours réponse de l'allocutaire en co-présence, le journaliste, mais avec le discours réponse des récepteurs (téléspectateurs/auditeurs) structurellement absents de l'interaction que constitue l'interview, nous paraît particulièrement intéressant à étudier. Soit l'occurrence suivante :

(9) Interview de B. Apparu par R. Febvre le 21/10/10 sur France24

BA23 - mais c'est ce qu'on dit et c'est ce que je vous répète aujourd'hui euh / dans quelques jours / le temps de revenir à la normale / nous aurons réglé la question // techniquement parlant / comment ça se passe ? euh il y a trois éléments

RF24 - c'est pour ça que je trouve que vous êtes **bien** optimistes

BA25 - mais on va essayer de vous répondre // il y a trois éléments / élément numéro un / l'approvisionnement en pétrole du pays / nous n'avons pas de pétrole en France / il vient de l'étranger // donc euh le blocage des raffineries bloquait effectivement l'approvisionnement en pétrole direct du pays // nous avons contourné ce problème-là en faisant venir directement des importations / euh notamment d'essence /// la dernière question euh qui reste à régler / qui n'est pas définitivement réglée / c'est qu'ensuite / des lieux de stockage vers les stations services / il faut transporter l'essence // ce point-là reste à régler pour approvisionner les stations services / quand je dis qu'il reste à régler euh / ça a commencé / les premiers camions sont maintenant sortis des lieux de stockage pour approvisionner de nouveau les stations services // ça prendra évidemment plusieurs jours / mais soyons très clairs / vis-à-vis des grévistes comme vis-à-vis de nos compatriotes / il est hors de question // hors de question // pour le gouvernement de laisser bloquer la vie économique et sociale du pays par pénurie d'essence

La répétition *hors de question* avec un renforcement intonatif sur *hors* est nettement délimitée par les pauses intonatives pleines et de ce fait mise en valeur prosodiquement et parfaitement repérable dans le fil du discours. Dans la situation de double adresse du discours médiatique (s'adresser à l'interlocuteur direct, le journaliste, et aux téléspectateurs), cette reprise (quasi)identique laisse entendre dialogiquement deux discours attribués aux allocutaires distincts spécifiés dans le cotexte antérieur immédiat : (i) les

télespectateurs (*nos compatriotes*) inquiets pour leur confort dont le locuteur laisse entendre le discours critique, auquel il répond en les rassurant et (ii) les grévistes qui tiennent un discours de résistance (*nous ne céderons pas*), qu'il s'agit de dissuader. La répétition fonctionne dialogiquement par rapport au discours supposé de l'allocutaire, structurellement absent de l'interaction médiatique, en situation de double adresse, en répondant par avance à un acte de langage que le locuteur prête à l'allocutaire : protestation, revendication, etc.

La répétition intralocutive a un fonctionnement dialogal et dialogique complexe, nous avons tenté de montrer son fonctionnement dialogique interlocutif, qui, dans certains cas, permet d'inscrire le discours de l'autre dans sa propre parole, en l'anticipant. L'autoreprise, sans être systématiquement un marqueur dialogique, constitue *un signal*^v dialogique, pour reprendre la distinction de Bres et Mellet (2009), caractéristique de l'interaction verbale.

2.3 Enchaînement sur le contenu implicite

Jusqu'à présent nous avons analysé les faits linguistiques consistant, soit à reprendre un segment textuel présent dans le tour de parole de l'interlocuteur pour le thématiser, soit à répéter un élément asserté par soi-même, afin d'anticiper le discours de l'allocutaire. Dans certains cas, l'interaction avec le discours de l'autre porte non pas sur une unité textuelle de surface, mais sur un élément du contenu implicite, présupposé et/ou sous-entendu, imputé à l'autre. Le locuteur enchaîne alors sur l'inférence qu'il montre qu'il est possible de faire à partir de ce qui est dit dans le tour de parole de son allocutaire.

2.3.1 Prolongement du discours de l'allocutaire

Le locuteur s'inscrit dans la parole de l'interlocuteur, en explicitant la conclusion argumentative inférable de son tour de parole, de sorte qu'il parle à la place de l'autre, en prolongeant son discours. Soit l'exemple suivant :

(10) Interview de B. Apparu par R. Febvre le 21/10/10 sur France24

RF36 - il y avait un sondage intéressant dans *Libération* mercredi // dans le fond / les Français estiment qu'il faut faire cette réforme mais ils ne veulent pas la subir / comment expliquez-vous ce paradoxe ?

BA37 - parce que je suis et reste convaincu que les Français n'aiment pas cette réforme euh / c'est clair

RF38 - oui / ça on a compris / mais pourquoi ? c'est des fainéants / les Français ?

BA39 - non / pas du tout // mais en même temps ils ont tout à fait conscience / pleinement conscience qu'il faut la faire // il y a un moment où chacun peut se dire en analysant froidement les choses « eh bien oui / il y a un mal nécessaire » // et je suis convaincu aujourd'hui que les Français sont dans cette petite schizophrénie qui consiste à dire « malheureusement on sait bien / on n'est pas d'accord / on n'est pas contents / on aurait préféré éviter mais on sait bien qu'il faut la faire » // pourquoi ? parce que ça fait juste 30 ans depuis 1991 / c'est quasiment l'anniversaire cette année / depuis 30 ans on a eu le Livre Blanc de Monsieur Rocard disant « on ne sait plus faire » // ça fait 30 ans que / rapport après rapport / le constat est fait / on est au courant qu'on ne saura plus financer nos régimes de retraite sans rien faire et donc il fallait bien traiter ce sujet-là // c'est compliqué

RF40 - donc c'est vous qui faites le sale boulot ? c'est ça en gros ?

BA41 - clairement / enfin / clairement / c'est nous qui faisons le sale boulot // mais on considère que c'est notre responsabilité de le faire

Le tour de parole RF40 ne reprend manifestement aucun élément des tours de parole de BA37 et 39. Il débute par le connecteur argumentatif *donc* qui introduit la conclusion, dans la structure argumentative composée au minimum de deux éléments : argument P *donc* conclusion Q (*le ciel se couvre donc il va pleuvoir*). Le tour de parole de la journaliste formule la conclusion argumentative inférable du tour BA39, que le locuteur BA aurait très bien pu expliciter lui-même, à la fin de son tour de parole. En explicitant interlocutivement l'inférence, la journaliste prolonge le discours de l'autre, s'inscrit dans la structure séquentielle argumentative initiée par BA, parle à sa place, en lui demandant de confirmer par

l'interrogation l'exactitude du discours tenu en son nom, ce que l'interviewé s'empresse de faire, en reprenant à son compte le discours de la journaliste « c'est nous qui faisons le sale boulot », la reprise est renforcée par le redoublement de l'adverbe d'énonciation : « clairement / enfin /clairement ». Notons que l'inférence est en relation interdiscursive avec le discours politique du parti gouvernemental UMP, auquel appartient l'invité, sur *la difficile tâche de réformer le pays, après tant d'années d'immobilisme...* La journaliste reprend au-delà de la conclusion argumentative inférable du tour de parole BA39, le discours politique convenu. La reprise s'opère non sans une certaine ironie repérable par la prosodie et par l'emploi d'un vocabulaire familier « faire le sale boulot », « en gros » qui contraste avec le lexique standardisé de la langue de bois et du genre interview politique.

2.3.2 Enchaînement sur le sous-entendu imputé au tour de parole de l'autre

(11) Interview FF par DP, JT de FR2 20H le 17/03/2011

DP7 - alors cet accident nucléaire a provoqué une vive émotion y compris en France / premier pays d'Europe pour l'équipement nucléaire:: beaucoup demandent un débat / certains demandent un referendum / avant de vous entendre sur le sujet on écoute Nicolas Hulot et Martine Aubry (diffusion de l'enregistrement de NH sur l'Europe 1 et de MA)

DP8 - monsieur le Premier Ministre vous avez lancé vous-même un audit sur l'ensemble de centrales nucléaires françaises / est-ce que cela n'est pas le signe que le contrôle n'était pas suffisant jusqu'à là ?

FF9 - euh je crois qu'il faut dire que euh:: il serait absurde de euh d'affirmer que cet accident nucléaire condamne le nucléaire / il n'y a pas le risque zéro / euh et en France depuis quarante ans nous avons le parc nucléaire le plus important sans jamais avoir connu d'accident grave / mais ce serait tout aussi absurde de dire que cet accident ne nous concerne pas et ce qui

DP10 - en quoi nous concerne-t-il ?

L'enchaînement dialogal des tours DP8 et FF9 montre un certain décalage thématique dans la paire adjacente question / réponse. Le thème de la question correspond à « vous avez lancé vous-même un audit sur l'ensemble de centrales nucléaires françaises », la question du journaliste porte sur l'(in)suffisance de contrôle : « est-ce que cela n'est pas le signe que le contrôle n'était pas suffisant jusqu'au là ? ». Aucun élément textuel de la question n'est explicitement repris dans la réponse. Le tour FF9 débute par l'infirmité (« il serait absurde d'affirmer ») du sous-entendu que le locuteur FF impute aux tours de parole DP7 et 8 : *il faudrait renoncer au nucléaire/le nucléaire est condamné*. Ce qui est sous-entendu correspond au discours de certains écologistes et d'une partie de l'opinion publique sur le refus / remise en cause du nucléaire, en particulier suite à la catastrophe au Japon. Le journaliste est le médiateur de ces voix, y compris de la voix du téléspectateur (DP7 « beaucoup demandent un débat », « certains demandent un referendum »). Le fonctionnement dialogique interlocutif consiste alors à citer le discours de l'autre, en faisant comme s'il était sous-entendu dans la question, pour l'infirmer, non sans une certaine précaution énonciative : la négation qui marque explicitement le rejet est remplacée par un adjectif à valeur négative *absurde*, l'emploi du conditionnel, la présence de l'hésitation avec l'allongement (euh::) et la modalisation par *je crois*.

Le tour FF9 est également en relation dialogique, interdiscursivement, avec les propos enregistrés et diffusés de NH et MA, très critiques sur l'avenir du nucléaire. La double orientation dialogique, interlocutive et interdiscursive, est soulignée par la présence de l'adverbe *d'abord* au début du tour de parole FF9 qui marque l'ouverture d'une série dans la réponse : *d'abord, pour répondre aux affirmations de NH et MA et aux sous-entendus dans les questions...* L'emploi de ce connecteur d'intégration linéaire laisse entendre que dans la suite de la réponse sera effectivement traitée la question de l'audit sur la sûreté des contrôles en DP8. L'homme politique répond à la fois au journaliste et, au-delà, à ses opposants politiques et à l'opinion publique, en dialoguant à la fois avec ce qui est dit implicitement et explicitement.

L'interaction dialogique avec le contenu implicite d'un tour de parole est plus difficilement repérable dans la mesure où le marquage linguistique peut être relativement varié, voire absent : il s'agit de formes interprétatives du fonctionnement dialogique. Leur prise en considération est néanmoins nécessaire, afin

d'analyser le fonctionnement de l'enchaînement question / réponse, dans le genre dialogal que constitue l'interview politique.

3 Conclusion

Nous avons analysé différentes formes de l'articulation du dialogal et du dialogique dans l'enchaînement question / réponse : (i) des reprises thématiques, plus ou moins fidèles, d'un fragment textuel de l'allocutaire (ii) des (auto)répétitions ainsi que (iii) des enchaînements sur un élément du contenu implicite (conclusion argumentative implicite ou sous-entendu). Les reprises, portant sur un fragment textuel de l'autre, permettent essentiellement de thématiser l'élément repris, par le biais de la dislocation syntaxique par exemple. Autrement dit, l'élément thématisé constitue la reprise d'un élément de discours de l'allocutaire avec lequel, en fonction de la rhématisation qui le prolonge, l'énoncé *dialogue* de différentes façons.

La répétition d'un fragment textuel à l'intérieur d'un même tour de parole permet, en fonction du contexte, de faire entendre le discours de l'autre, afin de l'anticiper ou d'y répondre. Ce type de reprise ne fonctionne pas systématiquement de manière dialogique, mais a besoin d'une configuration contextuelle pour le faire. Ce contexte peut d'abord être défini de manière négative : il ne s'agit ni d'une répétition faisant suite à une interruption du tour de parole, ni d'une répétition résultant d'une panne lexicale du locuteur en place. Ce sont des reprises qui interviennent spécifiquement par rapport au discours-réponse prévu de l'allocutaire.

Les enchaînements sur le contenu implicite imputé au tour de parole de l'autre présentent un fonctionnement complexe à décrire en l'absence d'un marquage linguistique explicite. Les prolongements de la conclusion argumentative inférable du tour de parole antérieur peuvent être exprimés par la présence au début du tour de parole d'un connecteur argumentatif : *donc, alors, car*, etc. L'interaction dialogique avec le sous-entendu n'a pas en général de signalement spécifique : elle peut exploiter différentes marques linguistiques. Il s'agit là de formes interprétatives du dialogisme.

Les éléments analysés, largement travaillés par l'analyse conversationnelle du point de vue dialogal, fonctionnent au double niveau : dialogal et dialogique. Tout en participant à la co-construction de l'interaction, ils marquent l'orientation de tout discours vers d'autres discours. L'étude de l'inscription du dialogique dans le dialogal permet, d'une part, d'enrichir les descriptions des marqueurs dialogiques menées sur les corpus écrits, ce qui est le cas pour la reprise et, d'autre part, de faire apparaître des faits dialogiques rares à l'écrit, comme par exemple la répétition (intra)tour ou l'enchaînement sur le contenu implicite d'un tour de parole antérieur.

Bibliographie

- Authier-Revuz, J., (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Paris : Larousse
- Authier-Revuz, J. et al. (dir), (2003), *Parler des mots, Le fait autonymique en discours*, Paris : PSN
- Bakhtine, M., (1959/1960/1997), Problema teksta, in Bakhtine, *Sobranie sochinenij v semi tomox.*, vol. V, 306-326.
- Bakhtine, M., (1934/1975/1978), Du discours romanesque, in *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard, 83-233.
- Bakhtine, M., (1929/1963/1970), *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, Lausanne : L'âge d'homme
- Bakhtine M., (1937-1938/1986), Formy vremeni i xronotopa v romane. Ocherki po istoricheskoj poëtike, in Baxtin *Literaturno-kriticheskie stat'i*, Moskva : Xudochestvennaja literatura, 121-290.
- Bakhtine, M., 1952/1979/1984, Les genres du discours, in *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard, 265-308.
- Bakhtine M., (1953), Problema rechevyx rzanrov in *Estetika slovesnogo tvorcestva*, Moscou, 250-296.
- Barbérís, J.-M., (2005), Le processus dialogique dans les phénomènes de reprise en écho, in Bres et al., *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles : de Boeck. Duculot, 157-172.

- Bres, J., Haillet, P., Mellet S., Nølke, H., Rosier, L., (éds), (2005), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles : de Boeck. Duculot.
- Bres, J., (2005), Savoir de quoi on parle : dialogal, dialogique, polyphonique, in Bres et al., *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles : de Boeck. Duculot, 47-62.
- Bres, J. et Nowakowska, A., (2006), Dialogisme : du principe à la matérialité discursive, *Recherches linguistiques* 28, 21-48.
- Bres, J., (2008), De l'épaisseur du discours : horizontalement, verticalement... et dans tous les sens, *Actes du premier Congrès mondial de linguistique française*, <http://www.ilf-cnrs.fr/>
- Bres, J., et Mellet, S., (dir), (2009), *Dialogisme et marqueurs grammaticaux*, *Langue française*, n°163
- Burger, M., Jacquin, J. et Micheli, R. (éds), (2011), *La parole politique en confrontation dans les médias*, Bruxelles : De Boeck. Duculot.
- Granier, J-M., (2003), Faire référence à la parole de l'autre : quelques questions sur l'enchaînement « sur le mot » chez Marivaux, in Authier-Revuz J. et al. (dir), *Parler des mots, Le fait autonymique en discours*, Paris : PSN, 256-276.
- Grobet, A., (2000), L'organisation informationnelle du discours dialogique : la thématization comme phénomène d'ancrage, in Guimier C. (éd), *La Thématization dans les langues*, Bern : Peter Lang, 405-420.
- Leroy, S., (2005), Le détournement dans les titres de presse : un marquage dialogique ?, in Bres et al. , *Dialogisme et polyphonie*, Bruxelles : De Boeck. Duculot, 201-214.
- Moirand, S. (2000), Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse ordinaire, *Cahiers de praxématique* 33, 145-184.
- Moirand, S. (2004a), L'impossible clôtüre des corpus médiatiques ou la construction des observables entre catégorisation et contextualisation, *TRANEL* 40, 71-92.
- Moirand, S., (2004b), Le dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives, *Cahiers de praxématique* 43, 189-217.
- Moirand, S., (2010), Le dialogisme à l'épreuve du discours vs l'analyse du discours à l'épreuve du dialogisme, communication au colloque international, *Dialogisme : langue, discours*, 8-10 septembre 2010, Montpellier.
- Morel, M-A., (2003), Intonation et procédures du rattachement ou rejet dans le dialogue, *Cahiers de praxématique* 40, 199-215.
- Nowakowska, A., (2005), Dialogisme, polyphonie : des textes russes de Bakhtine à la linguistique contemporaine, in Bres et al. , *Dialogisme et polyphonie*, Bruxelles : De Boeck. Duculot, 19-32.
- Nowakowska, A., (2009), Thématization et dialogisme : le cas de la dislocation, in *Langue française* 163, 79-86.
- Nowakowska A., (2010), Stratégies de l'interviewé pour répondre à une question médiée intrusive, in *Actes du Colloque Mondial de Linguistique Française 2010*, New-Orleans, www.linguistiquefrancaise.org.
- Nowakowska, A., et Bres J. (2011), Poser des questions ce n'est jamais un scandale ! Interview politique, question contrediscursive médiée et polémique, in Burger M., Jacquin J. et Micheli R. (éds), *La parole politique en confrontation dans les médias*, Bruxelles : De Boeck, Duculot, 71-90.
- Perrin, L., (2003), Pragmatic functions of local diaphonic repetitions in conversation, *Journal of pragmatics* 12, 1843-1860.
- Salvan, G., (2005), Dites-vous ou le dialogique à l'épreuve du dialogal (et vice versa), in Bres et al., *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles : de Boeck. Duculot, 265-279.
- Sullet-Nylander F., (2005), Jeux de mots et défigements à La Une de Libération, *Langage et société* 112, 111-139.
- Velmezova, E., (2010), Le dialogue bakhtinien: entre «nouveau» terminologique» et obstacle épistémologique, communication au colloque international, *Dialogisme : langue, discours*, 8-10 septembre 2010, Montpellier.
- Vion R., (2006), Reprise et mode d'implication énonciative, *La linguistique*, vol.42, 11-12.

ⁱ Afin d'interroger l'invité politique sur des points sensibles, de poser des questions embarrassantes, voire offensantes, sans s'exposer directement et ouvertement à ses contre-attaques, le journaliste use notamment d'un type particulier de question que nous avons nommée (Nowakowska et Bres 2011) *question contrediscursive médiée*, en ce qu'elle associe deux traits : (i) elle manifeste une *médiation énonciative*, à savoir qu'elle se présente comme rapportant un propos tenu antérieurement par un autre locuteur ; (ii) ce propos est *contrediscursif* : il contredit l'image positive que l'interviewé, par son discours, donne de lui-même.

ⁱⁱ Nous utilisons les conventions de transcriptions minimales suivantes : chaque tour de parole est identifié par les initiales des prénom et nom du locuteur, le signe « : » note un allongement vocalique, le caractère gras un renforcement vocalique, le signe « / » une pause courte, le signe « // » une pause longue, le signe « xxx » correspond aux segments inaudibles et le décalage dans l'alignement d'un tour de parole par rapport au tour de parole précédent note une interruption et un chevauchement. Afin de marquer le discours rapporté au style direct les guillemets sont utilisés, comme à l'écrit, car les conventions traditionnelles ne prévoient pas de notation particulière destinée à cet effet, le repérage du DD à l'oral est essentiellement interprétatif, basé sur les indices grammaticaux.

ⁱⁱⁱ Les éléments analysés sont soulignés.

^{iv} La forme du discours rapporté correspond dans ce cas à l'enchaînement discours narrativisé (« il a beaucoup critiqué cette sentence arbitrale ») / discours direct (*il a dit récemment* « voilà un état qui n'a plus un sou dans ses caisses et qui donne le moyen à monsieur Tapie de rembourser ses dettes aux frais du contribuable »).

^v Selon Bres et Mellet (2009) sont décrits en termes de *signal dialogique* les faits linguistiques qui ont la signification dialogique dans certains contextes. Ce rôle de signal dialogique constitue un paramètre énonciatif contextuel potentiellement autorisé, et non pas programmé, par le signifié en langue. Comparativement les *marqueurs dialogiques* sont conçus comme des traces en discours d'opérations énonciatives stables, ayant un statut linguistique, c'est-à-dire dont la configuration définit le signifié en langue, qui programme la signification dialogique.